

PV Conseil d'Entreprise du mardi 15 juin 2021.

Présents : Marie-Rose Linthoudt (Présidente PO), Pierre Wibrin (représentant PO), Christine Brasseur (Direction du secondaire), Samantha Kezbari (Direction du primaire), Laetitia Halbardier (Direction du fondamental), Marie-France Caufriez, Caroline Williot, Yahya Radia, Muriel Feickens (représentantes CSC du personnel), Serge Le Jeune (secrétaire et représentant CSC du personnel)

Invité : Giuseppe Randisi (Direction adjoint)

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 18 mai
 2. Organisation de la fin de l'année (+ proclamation P6)
 3. Décision possible de l'organisation du travail collaboratif (prim/fond) 2021-22
 4. Travail collaboratif secondaire + Résultats enquête MDP heures fixes
 5. Heures de coordination primaire (hors mission collaborative)
 6. Prévisions rentrée 2021-22
-

1° Le PV du 18 mai 2021 est approuvé par les membres du Conseil.

2° Organisation de la fin de l'année (+ proclamation P6)

En primaire, la proclamation des P6 se fera le mardi 29 juin au matin. Les trois classes passeront séparément selon un horaire précis. Les enseignants pourront être présents puisqu'ils sont déchargés de leur classe. Suivant le temps, elle aura lieu à la cantine du secondaire ou à l'extérieur. Saïd s'occupera de l'installation des chaises.

Une réunion de parents est prévue pour tous à partir de 11h00 suivant un horaire établi.

En secondaire, la proclamation des rhétos se fera le jeudi 24 juin à l'extérieur avec parents (maximum 3 personnes invitées par étudiants pour une table par famille).

La réunion de parents aura lieu le 25 juin sur un horaire élargi.

3° Décision possible de l'organisation du travail collaboratif (prim/fond) 2021-22

Une vidéo explicative via Genially a été transmis aux MDP en partant des idées proposées, des possibilités internes et légales... Un lien Teams a été créé pour répondre en direct aux questions des MDP et un lien Google Forms a été réalisé pour voter une des 4 propositions retenues : 1. 3 jeudis sur 4 de 15h20 à 16h20 – 2. Tous les jeudis de 15h20 à 16h20 – 3. 3 jeudis sur 4 de 15h20 à 16h40 – 4. Tous les jeudis de 15h20 à 16h40.

26 MDP ont répondu. La majorité est pour la proposition 1 : Trois jeudis sur quatre de 15h20 à 16h20. (Il reste donc 23 périodes de 60 minutes à prester à d'autres moments pour le contrat d'objectifs, le travail en cycle ou d'autres réunions entrant dans le travail collaboratif). L'enquête avec les résultats transmis aux membres du CE sera envoyé aux MDP dans l'Info Campus.

Vers le mois de janvier, on pourra évaluer cela en CE.

4° Travail collaboratif secondaire + Résultats enquête MDP heures fixes

Vu l'ampleur du travail à réaliser pour le contrat d'objectifs, la direction avait proposé aux MDP la planification d'un horaire permettant d'avoir sur la semaine 2 heures fixes pour tous (sans élèves). Ceci permettant aux MDP de travailler ensemble, en différents groupes et avec l'intervention des coordinateurs.

D'après une enquête établie et transmise à chaque membre du CE, 52,2% des MDP sont contre la proposition.

La direction accepte et présente ainsi l'organisation du travail collaboratif pour 2021-22 :

Il y aura donc deux types de réunion :

- des réunions organisées régulièrement par la direction (environ 40% du temps). Les heures seront alors imposées pour la mise en œuvre du contrat d'objectifs
- des réunions pédagogiques plus autonomes gérées par les MDP et soutenues par la direction avec planification des sujets, des personnes présentes, d'un PV...

La direction reconnaît et regrette de n'avoir pu donner les explications, les avantages, les raisons du système qu'elle avait proposé. Elle clarifiera fin juin le choix des enseignants et le fonctionnement pour l'année à venir.

5° Heures de coordination primaire (hors mission collaborative)

Des heures de coordination déjà présentes les années précédentes ont à nouveau été sollicitées via un projet : poursuivre les animations « bien-être », ateliers « pleine conscience » en P1-P2 + donnerie (2 périodes), poursuivre le lien avec parents (parents parlote, jeux parents/enfants, cours de français pour parents, liens avec Asbl... (4 périodes). De plus, un MDP propose de débiter un projet qui apporterait de l'aide aux enseignants : diversifier des ateliers, construire des référentiels, rendre chouettes les apprentissages, partage des pratiques...(10 à 12 périodes). Bonne idée, malheureusement cela utilise trop de périodes utilisées davantage pour les enseignants que pour les élèves.

Il serait utile de consacrer 2 périodes missions pour la coordination citoyenneté.

De leur côté, les directions vont vérifier ce qui est possible et légal dans l'utilisation de ces périodes de coordination.

Les directions envisagent de bien mettre à profit les aides pédagogiques et d'en diminuer le nombre par classe.

6° Prévisions rentrée 2021-22

Actuellement, une liste d'attente comprend 28 élèves en 1^{ère} C. Après les résultats du CEB, il faudra sans doute ouvrir des places supplémentaires. Sont prévues : 4 classes de 1^{ère} C, 3 classes de 1^{ère} D, 2 classes de 2^{ème} D. Le nombre d'élèves en 2S augmente (2 classes) ; Des regroupements seront envisagés aux 2^{ème} et 3^{ème} degré.

Au fondamental, la rentrée en accueil serait très bonne. Déjà 15 inscrits. En M2 et M3 (obligatoire), tout va bien mais il n'y a que 17 enfants en M1. On conserverait un mini Daspa pour les primos et les élèves ne pouvant aller en P1).

En primaire, c'est statu quo. Peu d'inquiétude. Mais on attend les directives pour le Daspa.

Pour le Conseil d'Entreprise,
Serge Le Jeune, secrétaire.

Prochaines dates : de 13h30 à 15h00 : le mardi 7 septembre 2021 (+ RT annexe 9 + calendrier) – le 5 octobre 2021 (chiffres au 30 septembre)